



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport combiné

Question écrite n° 113501

Texte de la question

À la suite de la publication du rapport du Conseil économique et social relatif à « une nouvelle dynamique pour le transport intermodal », M. Dino Cinieri demande à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer de bien vouloir lui faire connaître la position de son ministère au regard de la proposition relative à la réalisation de l'espace ferroviaire européen reposant sur l'interopérabilité des systèmes qui semble conditionner le développement européen du transport combiné rail-route.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113501

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13194